

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 82 (1994)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Ursula Paravicini : la ville en mutation

**Autor:** Ley, Anne-Marie / Paravicini, Ursula

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-286781>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Ursula Paravicini: la ville en mutation

*Le travail des femmes transforme la ville.  
L'urbaniste Ursula Paravicini l'explique.*

**L**a ville est en train de se transformer sous l'influence des femmes. Même si cette transformation semble encore peu perceptible, l'évolution, liée à l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, est irréversible.

Ursula Paravicini est architecte diplômée de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et docteure ès sciences. Elle vit à Evian, travaille à Genève à la Fondation Braillard Architectes, et parcourt le monde de colloque en séminaire. Passionnée par l'histoire de l'architecture, et tout autant par la prospective en urbanisme, elle nous livre le fruit de ses réflexions.

**– Les femmes vont-elles réellement changer la ville ?**

– L'activité professionnelle des femmes est un moteur de la transformation sociale. Elle a donc aussi des incidences sur l'organisation de l'espace urbain. Dans les années 60, deux tiers des femmes en Europe étaient au foyer. Dans les années 90, la proportion s'est inversée et maintenant ce sont deux tiers des femmes qui exercent une activité professionnelle. Leur insertion dans le monde du travail est aujourd'hui un phénomène de masse, même si nombre d'entre elles ne sont employées qu'à temps partiel et qu'elles sont particulièrement vulnérables au chômage.

**– Il n'empêche qu'elles sont majoritaires dans des secteurs, peu valorisants, médiocrement rémunérés et que leur influence sur la société est par conséquent plutôt faible. Non ?**



**Ursula Paravicini: une passion pour la prospective en urbanisme.**

– Je suis consciente que la promotion des femmes dans le monde du travail se heurte encore à de nombreux obstacles de nature sociale, découlant d'une formation moins poussée que celle des hommes, d'une trajectoire de carrière plus accidentée en raison de la maternité. Mais il est encore un autre empêchement à l'égalité des chances entre les sexes qui résulte de l'espace. Et c'est lui qui m'intéresse le plus. L'organisation de la ville est un héritage du passé. D'un passé lié à l'essor de la grande industrie, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

qui a divisé, en l'étendant en surface, la ville ou l'agglomération en deux parties distinctes: la zone d'habitation et la zone de travail. Ce phénomène de division fonctionnelle dans la ville a subi une accélération entre les deux guerres mondiales. Les quartiers périphériques, marqués par la ségrégation sociale en raison du prix des terrains, sont devenus autant de lieux d'habitation pour la famille nucléaire, avec un père qui pourvoit à l'entretien de sa famille et une mère au foyer qui, d'«unité de production», est devenue «unité de consommation».

**– La traditionnelle allusion au «blues de la ménagère» ?**

– Le logement s'est effectivement «privatisé» en devenant le royaume de la ménagère qui a tout sous la main. Alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle encore, les femmes allaient chercher l'eau au dehors et se rencontraient au lavoir, elles entretenaient de véritables rapports de voisinage. Au XX<sup>e</sup> siècle, la ménagère s'isole dans son foyer. Les quartiers deviennent des lieux morts.

Après la guerre de 1939-45, la société subit un véritable bouleversement provoqué par une prospérité économique sans précédent et cette évolution s'exacerbe encore. Le centre de la ville où se concentrent les activités économiques, culturelles, sociales, n'est destiné qu'aux couples sans enfants en pleine ascension sociale et économique grâce à leurs professions hautement qualifiées et rémunératrices. Simultanément les familles avec enfants, dont les revenus sont insuffisants pour vivre au centre sont rejetées à la périphérie. Les unes le font par choix délibéré, voulant vivre dans leur maison, entourées de verdure et de calme pour le bien des enfants. Les autres le font sous la contrainte, parce que le prix d'un logement au centre est prohibitif.

**– Quel est donc le tournant décisif ?**

– Le fait que la majorité des femmes exercent aujourd'hui une activité professionnelle et qu'elles veulent trouver des emplois proches de leur domicile. Comme le montre du reste une enquête réalisée en Allemagne, un pays pionnier dans la réflexion féministe en architecture, les femmes limitent le choix de leur lieu de travail à l'aire de leur habitat. Elles ne veulent pas consacrer plus d'un quart d'heure à leurs déplacements, que ce soit à pied, en voiture ou dans les transports publics, parce qu'elles doivent concilier responsabilités familiales et responsabilités professionnelles.

## Rendre la rue aux enfants

«Que sont devenues les rues où nous jouions au foot avec les copains, sans souci des voitures qui passaient?» soupirait lors d'un échange à bâtons rompus, M. Kallenbach, directeur des Transports publics lausannois. Cette rue, qui autrefois appartenait aux enfants et aux piétons, est devenue aujourd'hui une source de dangers à tous instants. La rendre à ses usagers premiers, voilà l'un des rôles des rues dites résidentielles.

Mais saviez-vous que cette idée serait née des réflexions d'une ménagère de Delft qui, dans sa recherche de conditions d'habitat plus humaines dans nos villes, proposa aux autorités de tenter l'expérience suivante:

- créer une rue où l'automobiliste ne serait plus le maître absolu;
- rendre à cette rue sa fonction première d'habitat, de lieu de rencontre et de place de jeux.

Cette expérience étant impérativement le fruit d'une étroite collaboration entre autorités et habitants du quartier, elle favorise la participation et la liberté de décision du citoyen.

La vraie rue résidentielle, qui n'admet pour les véhicules qu'une vitesse de 20 km/h, donne droit aux enfants de jouer sur la voie publique, ce que ne permet pas un aménagement dit mixte.

La première rue résidentielle réalisée en Suisse a été la Bärenfelsenstrasse à Bâle.



**– Les femmes sont-elles toujours ramenées à leur double journée de travail ?**

– Les choses sont en train de changer, parce que les rapports de couple changent dans le sens du partage des responsabilités. Au fur et à mesure que s'élève le niveau socio-culturel du couple, le partage des tâches se généralise. En France, dans près d'un cinquième des couples, l'homme assume sa part des tâches éducatives et ménagères. Et je dirais même que cette division du travail domestique a tendance à se renforcer à cause de la crise et du chômage. Le rôle de l'homme qui pourvoit à l'entretien de la famille est remis en question, du fait que c'est lui qui peut être frappé par le chômage, alors que sa compagne y échappe. Et qu'il apprend, par conséquent, à gérer son espace-temps, comme sa compagne a toujours dû le faire, que ce soit à la maison exclusivement ou en jonglant entre le travail et ses responsabilités domestiques.

Le niveau d'instruction des femmes est de plus en plus élevé, ce qui leur donne accès à des professions autrement plus valorisantes qu'elles n'ont plus envie de quitter. Plutôt que de «s'exiler» dans la périphérie, elles cherchent à se rapprocher de la ville où se trouvent davantage d'emplois. Comment ? Elles s'efforcent de «ramener» les emplois dans les quartiers où elles habitent. L'ancienne ministre française du Travail Martine Aubry a lancé l'idée de créer des emplois de proximité dans les quartiers pour éviter le stress des déplacements pendulaires. Il s'agit d'introduire en douceur une sorte de socialisation des tâches ménagères et éducatives, par l'ouverture de restaurants scolaires de qualité, d'ateliers d'activités para-scolaires, de structures d'accueil pour la petite enfance, de la prise en charge des personnes âgées, du développement des soins à domicile.

**– Un parfum d'utopie en période de vaches maigres, alors que l'Etat pleure ses caisses vides ?**

– Sachez que le directeur de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire suggère que les gares se transforment en autant de pôles d'activités économiques attirant des investisseurs.

Comme la Suisse a la chance de disposer d'un réseau ferroviaire particulièrement bien développé, ce pourrait être une fantastique occasion de revitaliser des localités ensommeillées.

La volonté politique peut faire des miracles. Les femmes urbanistes ou architectes, qui ont accès à une foule d'informations sur la réflexion féministe de leur branche, peuvent faire pression sur les pouvoirs publics de leur commune et de leur canton. De même que dans chaque commune du pays, une ou deux femmes devraient faire partie des commissions de construction et de planification. C'est en tissant un véritable réseau à travers les cantons et les communes que les femmes traduiront dans la réalité ce qui existe déjà dans leur tête.

**Propos recueillis  
par Anne-Marie Ley**



La Bärenfelsenstrasse à Bâle a été la première rue résidentielle réalisée en Suisse.

**EPFL**

ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne  
met au concours pour son Département de chimie  
un poste de

**professeur de Chimie Physique  
des polymères et membranes**

Le-la candidat-e choisi-e devra développer un programme de recherche de très haut niveau international en chimie physique des polymères et membranes d'origine synthétique et/ou biologique. Les candidats doivent être fortement intéressés par l'enseignement de la chimie physique à tous les niveaux universitaires.

Les candidat-e-s, au bénéfice d'une forte expérience de la recherche, sont invité-e-s à demander le dossier relatif à ce poste au **Secrétariat de la présidence, Ecole polytechnique fédérale, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse, et à faire acte de candidature d'ici le 15.03.94.**